

SI de la Grenette SA
par Jean-Pierre WOLHAUSER
Place de Notre-Dame 4
1700 FRIBOURG

ORDRE D'INSERTION

10 sur 15 cm

à l'endroit habituel pour les assemblées;

Veillez svpl. respecter les délais de parution ci-dessous.

FOSC

Vendredi 19 juin 2020 (impératif)

SI de la Grenette SA, à Fribourg

Les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra jeudi 9 juillet 2020, à 18h30 au restaurant de la Grenette (1^{er} étage), place de Notre-Dame 4, à Fribourg.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 2019 (le procès-verbal ne sera pas lu, il est remis aux actionnaires à l'entrée de la salle)
2. Rapport annuel 2019
3. Comptes et bilan de l'exercice 2019
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation et décision sur la répartition du bénéfice
6. Décharge aux organes de la société
7. Modifications des statuts de la société
8. Renouvellement du conseil d'administration (CA) et de l'organe de révision
9. Divers

Les cartes d'admission à l'assemblée sont à présenter ou seront délivrées dès 18h00 à l'entrée de la salle, contre présentation des actions ou d'un certificat de blocage des actions.

Les actionnaires qui ne peuvent ou ne veulent pas participer à l'assemblée, sont priés de déléguer leurs votes au représentant indépendant, Me Alain Tournon, avocat, c/o ATEP Legal & Tax SA, à Bulle, au moyen des instructions qui leur sont envoyées par courrier.

Le rapport de l'organe de révision avec les comptes annuels au 31 décembre 2019, l'annexe et la proposition relative à l'emploi du bénéfice du bilan, le projet de modification des statuts et les propositions du CA concernant les points de l'ordre du jour peuvent être consultés, à partir du 30 juin 2020, en l'étude de Me J.-P. Wolhauser, place de Notre-Dame 4, à Fribourg.

Le conseil d'administration

Fribourg, le 10 juin 2020